

Le lillois Sencrop élargit son horizon. Le concepteur de stations météo pour l'agriculture vient de boucler son quatrième tour de table en six ans.

L'occasion pour lui de récolter l'appui de fonds internationaux. Un soutien précieux pour sa stratégie d'expansion.

▶ A lire : Sencrop lève 18 millions de dollars pour affiner encore le modèle de ses stations météo connectées

Jeux vidéo : les business angels appelés en renfort

Les business angels prêts à prendre les manettes. Pour contribuer au financement du secteur et centraliser les besoins, le Syndicat national du jeu vidéo (SNJV) vient de lancer sa "plate-forme de mise en relation" entre porteurs de projets et investisseurs professionnels. Les premiers peuvent venir y chercher au moins 100 000 euros en capital-investissement (dossier à déposer en ligne). Les seconds s'engagent à mettre 25 000 € minimum dans le capital des entreprises qui les intéressent. Une vingtaine de ces business angels spécialisés se sont inscrits à cette initiative.

11 mai

Vers une croissance sans approvisionnements ?

Pas de récession à l'horizon, disait l'Insee en début de semaine. C'est vrai, renchérit la Banque de France aujourd'hui : elle prédit, pour sa part, une croissance de +0,2 % au deuxième trimestre. Sauf que les 8 500 entreprises interrogées entre le 27 avril et le 4 mai sentent bien que le vent tourne. Leur opinion sur l'état de leur trésorerie et de leurs carnets de commandes est en train de s'inverser. Les difficultés d'approvisionnement continuent, elles, de se durcir - dans l'industrie en général (65 % des répondants touchés, +5 points en un mois et au plus haut depuis un an), dans l'aéronautique, la plasturgie et la chimie en particulier (avec des bonds de 14 à 16 points, comparés à mars). De quoi tirer irrémédiablement les prix de vente vers le haut : la moitié des industriels ont augmenté les leurs le mois dernier et 65 % des patrons du bâtiment en ont fait autant. Une mécanique implacable de l'inflation, à laquelle participent également les TPE-PME (voir ci-dessous).

Inflation : les TPE-PME dans le tourbillon...

A quoi ressemble une spirale inflationniste ? Pour le savoir, il suffit de lire la dernière édition du baromètre dédié aux PME, signé Bpifrance Le Lab et Rexecode. Face au choc économique provoqué par la guerre en Ukraine, les patrons interrogés ne s'en cachent plus : ils vont augmenter leurs tarifs en plus grand nombre et à plus grande échelle au cours de l'année. Une révision générale des prix qui n'empêchera pas l'érosion de leurs marges nettes. Ni l'assombrissement de leurs perspectives. Sans virer au catastrophisme, l'étude note ainsi, et comme la Banque de France (voir ci-dessus), un renversement de tendance dans les entreprises, désormais moins optimistes sur l'état de leur trésorerie, leurs intentions d'investissement et leur accès aux financements bancaires.

▶ **A (re)lire :** Energie, carburant... les PME prises au piège de l'inflation

... la riposte de l'Etat dans l'expectative

La France n'a toujours pas de nouveau gouvernement, mais on connaît désormais sa future feuille de route contre l'inflation. Elle prendra la forme d'un budget rectificatif, présenté « dans la foulée des élections législatives » de juin, pour traduire les promesses de campagne du président de la République sur le pouvoir d'achat. Annonce du porte-parole du gouvernement Gabriel Attal, à la sortie de ce qui devait être le dernier conseil des ministres de l'ère Castex. Le texte en préparation visera notamment à tripler le plafond de la "prime Macron" ; baisser les charges des travailleurs indépendants, pour parvenir à « 550 euros de gains par an, au niveau du Smic » ; contre la flambée des prix à la pompe, introduire un outil « pérenne et mieux ciblé » que l'actuelle "remise carburant" (« qui sera poursuivie, évidemment ») ; entériner la prolongation du bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité jusqu'à la fin de l'année ; ou encore, lancer des « chèques alimentaires dès cet été ».

Les défaillances d'entreprise insensibles à la guerre en Ukraine

Pendant ce temps-là, la remontée attendue des défaillances d'entreprise, elle, se poursuit, mais sans s'emballer. En avril et sur douze mois, la Banque de France en a compté 30 915 au total. Soit le cumul annuel le plus élevé depuis décembre 2020. Malgré une conjoncture économique compliquée, cette sixième hausse consécutive des procédures collectives reste toutefois modérée (+7,4 % en un mois) et bien loin de son niveau d'avant-crise sanitaire

(-43 % par rapport à la période de mai 2018 à avril 2019). Les défaillances ont même atteint leur total mensuel le plus bas de l'année 2022 en avril (-28,7 % par rapport à mars).

Dans les transports, les masques vont tomber

Et une contrainte sanitaire en moins. Le port du masque dans les transports publics ne sera « plus obligatoire », mais simplement « recommandé », à partir de lundi, a fait savoir le ministre de la Santé, ce midi. La levée de cette restriction s'explique par le reflux du Covid-19, même si « nous ne sommes pas encore sortis de cette cinquième vague et la pandémie n'est pas terminée », a tenu à souligner Olivier Véran. Restent toutefois en vigueur, dans les établissements de santé et maisons de retraite, le fameux masque, ainsi que le passe sanitaire et l'obligation vaccinale du personnel. Par ailleurs, la boîte à outils du gouvernement contre le coronavirus ne sera pas complètement remise au placard : « Nous allons garder tous les leviers de sécurité nécessaires pour ne pas nous exposer à des risques de vague épidémique » future, a indiqué le ministre, alors qu'il était interrogé sur l'évolution attendue du Covid-19.

Licenciements abusifs : fini les dérogations au "barème Macron"

Il aura fallu un quinquennat entier pour trancher. La Cour de cassation a définitivement entériné, aujourd'hui, le "barème Macron" de 2017 - comprendre la refonte des règles d'indemnisation des salariés licenciés sans cause réelle ni sérieuse. Un dispositif polémique que différents conseils des prud'hommes avaient remis en cause depuis lors, au nom de plusieurs conventions internationales. Dans un communiqué, le ministère du Travail s'est réjoui de la fin de ce feuillet. Et assure que ce barème "donne une plus grande prévisibilité dans la relation de travail et a permis de développer des alternatives au contentieux, ce qui in fine contribue à une augmentation continue des embauches en CDI".

Impôt sur le revenu : encore un couac dans la campagne

Après le bogu informatique, le couac postal. Certains contribuables ont reçu "sensiblement plus tard" que d'habitude la version papier de leur déclaration de revenus 2021, a reconnu, aujourd'hui, le ministère des Finances. Dont

acte : la date limite de dépôt est repoussé du 19 au 31 mai. En revanche, le calendrier pour les démarches en ligne, lui, ne bouge pas.

10 mai

La France échappera à la récession, pas à l'inflation

Le contexte international n'en finit pas de souffler le chaud et le froid sur l'économie française. Au deuxième trimestre, comme au premier, les prix devraient encore s'enflammer, et le PIB s'enrhumer, prévient l'Insee, dans son dernier point de conjoncture. L'institut écarte toutefois tout risque de récession. Sans dire pour autant jusqu'à quand, et jusqu'où, montera l'inflation.

 **A lire :** L'inflation va continuer à peser sur l'économie française au deuxième trimestre 2022

Entreprises en difficulté : les solutions amiables ont la cote

Mieux vaut prévenir que guérir. Visiblement, les TPE-PME ont fini par le comprendre en 2021. Les procédures amiables pour les entreprises en difficulté ont explosé l'an dernier, selon un rapport de Deloitte. Une ruée à laquelle ont largement participé les plus petites structures, se félicite le cabinet.

Les aéroports plombés par leurs difficultés de recrutement

En 2020-2021, ils manquaient de voyageurs. En 2022, c'est le personnel qui leur fait défaut. Les aéroports français s'attendent à être « en sous-effectifs pour passer l'été », a prévenu, ce matin, sur *France Info*, Thomas Juin, le président de leur Union, l'UAF. Ce qui devrait provoquer un allongement des files d'attente. A l'origine du problème, le temps de formation des agents récemment embauchés, mais surtout « une difficulté de recrutement manifeste, en ce moment, en pleine reprise ». Elle est attribuée, comme « dans le secteur du tourisme en général (...) [à des] conditions de travail pas suffisamment attractives à notre époque » (travail le week-end, horaires décalés, etc.). De quoi enrayer la relance d'un secteur qui en a pourtant bien besoin : selon le récent bilan détaillé de l'UAF, le trafic passagers des

aéroports régionaux français (hors Paris) était encore, l'an dernier, inférieure à 55 % de son niveau de 2019. Avec des chutes abyssales dans certains cas, comme à Dinard-Saint-Malo (-99,2 %), Chambéry-Savoie Mont-Blanc (-96,7 %) ou encore Grenoble-Alpes-Isère (-96,3 %) !

L'agriculture craint la panne sèche

Nouvelle menace sur la production agricole nationale. Après le gel de début avril, et en plus de la crise russo-ukrainienne, la sécheresse de ce début mai pourrait fragiliser les rendements de céréales. Le vice-président de la FNSEA, principale organisation professionnelle du secteur, s'inquiète en particulier pour le blé et le fourrage. En la matière, Luc Smessaert a fait état, sur *BFMTV*, de « 30 à 40 % de récolte en moins » sur le début de la campagne 2022. De son côté, le gouvernement a décidé d'irriguer les agriculteurs en aides à l'investissement. L'enveloppe du guichet France 2030 en faveur des équipements innovants devrait être doublée, pour passer à 40 millions d'euros, selon plusieurs médias. Et en avril, déjà, les agences de l'eau avaient obtenu une rallonge de 100 millions, entre autres pour soutenir les filières "dans leur stratégie d'adaptation au changement climatique" et améliorer la gestion de la ressource en eau. Une gestion jugée « calamiteuse » aujourd'hui par la FNSEA.

Hydrogène : Lhyfe dans la cour des grands

Le nantais Lhyfe prêt à carburger à la Bourse de Paris. La start-up industrielle a lancé hier, son introduction sur Euronext. Avec l'espoir d'amasser jusqu'à 145 millions d'euros pour développer ses usines de production d'hydrogène vert en France et en Europe.

▶▶ **A lire :** Lhyfe passe la vitesse supérieure avec son entrée en Bourse

9 mai

📍 Commerce extérieur : un trou à 100 milliards...

Le déficit commercial de la France prend des proportions historiques - et alarmantes. Au premier trimestre, il a atteint des niveaux records sur trois mois, comme sur un an. Au point d'atteindre la barre symbolique des

-100 milliards d'euros entre avril 2021 et mars 2022, indiquent les douanes, dans leur dernier bilan.

... mais les services sauvent l'honneur

Pour retrouver un peu de baume au coeur, il faut regarder du côté des services. Le solde des transactions courantes de la France en la matière a, lui aussi, atteint un niveau historique, mais dans le bon sens en quelque sorte : il affiche un excédent de 16 milliards d'euros, selon la Banque de France, en hausse de quasiment 2,6 Md€ en trois mois. La situation est tout simplement l'exact inverse de celle des échanges de biens, puisque les exportations de services s'envolent depuis un an (+34 %), bien plus que les importations (+14,5 %), toujours sous leur niveau d'avant-crise sanitaire. Las, ce dynamisme du tertiaire ne suffit pas à rééquilibrer la balance des paiements. Elle reste déficitaire de 5,4 Md€, d'après les calculs de l'institution (après intégration des transactions de biens, du négoce international et des flux financiers).

Les travailleurs des plates-formes, de la rue aux urnes

Premier passage par les urnes pour les livreurs et conducteurs de VTC. Ces deux catégories de travailleurs des plates-formes numériques sont invités à élire leurs représentants syndicaux à partir d'aujourd'hui, et jusqu'au 16 mai. Quelque 120 000 personnes doivent participer à ces élections professionnelles inédites. Le vote se fait exclusivement en ligne. Seize organisations sont en lice - neuf dans le secteur de la "livraison de marchandises" et sept dans celui des voitures de transport avec chauffeur. Les élus seront ensuite amenés à discuter avec les plates-formes des quatre thématiques obligatoires de négociation annuelle, fixées par le Code du travail, à savoir : la fixation de la rémunération, les conditions de travail, la prévention des risques et la formation professionnelle.

Emploi : le grand chamboule-tout des fins de contrat

La dynamique de l'emploi est décidément étonnante, et pour le moins contre-intuitive. Au quatrième trimestre 2021, les licenciements économiques n'ont jamais été aussi faibles ni les démissions aussi fortes depuis au moins 2007, selon les chiffres de la Dares (ministère du Travail).

Autant dire que ces résultats ne sont pas vraiment ceux auxquels on aurait pu s'attendre, deux ans après une crise économique aussi brutale que le Covid-19 !

Nouveau coup de massue à la pompe

L'emballlement des prix des carburants repart de plus belle. Le litre de gazole (relevé à 1,9438 euro en moyenne, la semaine passée), de sans plomb 95 (à 1,8658 €), comme de SP98 (à 1,9181 €), a pris environ 6 centimes en sept jours, selon les données du ministère de la Transition écologique. Soit des hausses comprises entre 3,2 et 3,5 %. Cette troisième augmentation consécutive replace les prix au-dessus de leur niveau de début avril, c'est-à-dire au moment où la "remise carburant" du gouvernement produisait ses premiers effets. Seul le GNR (à 1,4317 €) échappe à ce retour de flammes (-1,2 %, première baisse en un mois).

Embargo sur le pétrole russe : le G7 persiste et signe

Voilà qui ne devrait pas arranger les affaires des usagers de la route. Dans une déclaration commune, les membres du G7 ont affiché, hier, leur détermination "à éliminer progressivement [leur] dépendance vis-à-vis de l'énergie russe, notamment en réduisant progressivement ou en interdisant l'importation de pétrole". Ces sept Etats, dont font partie la France et l'Allemagne, promettent toutefois de travailler à "garantir des approvisionnements énergétiques mondiaux stables et durables et des tarifs abordables aux consommateurs". A noter qu'en parallèle, les discussions se sont justement poursuivies, ce week-end, au niveau européen, pour aboutir à un tel embargo sur le pétrole russe. Aucun accord n'a toutefois encore été trouvé entre les Vingt-Sept.

 **A lire :** Pendant ce temps-là, la Nouvelle-Aquitaine se prépare à se passer du diesel

6 mai

 **L'emploi salarié en résistance, l'intérim en souffrance...**

Les crises font vaciller l'intérim. Dans un premier trimestre marqué par la cinquième vague de Covid-19 et le début de la guerre en Ukraine, le travail temporaire s'est contracté, en France, pour la première fois en deux ans, indique l'Insee. Signe avant-coureur de l'incertitude ambiante ? Peut-être, car, dans le même temps, l'emploi salarié reste plutôt bien orienté... mais son rythme de croissance ralentit.

... et les salariés en partance

Autre tendance du moment sur le marché de l'emploi : les salariés ont la bougeotte ! En tout cas si l'on en juge par le boom des ruptures conventionnelles. En mars, l'administration en a homologué 42 324 (+20,2 % sur un an), selon la Dares (ministère du Travail). Soit le deuxième total le plus élevé depuis 2008, juste derrière le record de juillet 2020. Après avoir souffert de la crise sanitaire en 2020, ce mode de rupture du contrat de travail, négocié entre l'employeur et le salarié, est désormais bien plus utilisée qu'avant l'épidémie : au premier trimestre, plus de 123 000 accords ont ainsi été validés, 11,8 % de plus qu'à la fin 2019.

Le crowdfunding, victime de Bruxelles ?

Les acteurs du financement participatif engagés dans une course contre la montre. Ils ont jusqu'au 10 novembre pour appliquer une nouvelle réglementation européenne, sous peine de devoir cesser leur activité. Mais à six mois de l'échéance, les représentants français du secteur, alliés à leurs homologues allemands, redoutent un blocage général et réclament déjà un délai supplémentaire.

Fragile trêve des prix dans l'agroalimentaire...

L'inflation des produits agricoles fait une pause. Après avoir battu deux fois de suite son record, l'indice des prix internationaux de la FAO s'est légèrement infléchi en avril (-0,8 % en un mois). Un répit tout relatif, puisque cet indicateur affiche, sur un an, une progression de 29,8 %. Le prix des viandes, en hausse de 2,2 % sur le mois, atteint même un nouveau sommet. La guerre en Ukraine et l'épidémie de grippe aviaire, notamment en France, font tout particulièrement flamber la volaille, indique l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

... le groupe Lactalis pessimiste pour 2022

Il y a le feu au lait. Le géant Lactalis n'échappera pas à l'inflation cette année, a-t-il reconnu, en marge de la présentation de ses résultats 2021. Une bien mauvaise nouvelle, après un dernier exercice déjà mitigé pour le groupe mayennais.

▶ **A lire :** Le laitier Lactalis annonce une légère baisse de résultat et une probable hausse de charges

Distribution : King Jouet voit grand

Pour étendre son royaume, King Jouet agrandit son entrepôt. En grande forme l'an dernier, l'enseigne iséroise veut se donner les moyens de poursuivre sur sa lancée, notamment dans le numérique. Pour ce faire, elle vient de lancer le doublement de l'un de ses principaux sites logistiques.

▶ **A lire :** King Jouet investit 18 millions d'euros dans sa plate-forme de Rives

Ces économies régionales sinistrées par le Covid-19

Où la crise du coronavirus a-t-elle frappé le plus fort en 2020 ? Réponse : dans les Hauts-de-France. Le PIB y a reculé de 8,9 % cette année-là, selon une étude de l'Insee, parue hier soir. Suivent de près l'Ile-de-France et la Normandie, avec une récession estimée à -8,7 % dans les deux cas (contre -8 % en moyenne, au niveau national). Région la plus épargnée de métropole, la Bretagne a tout de même encaissé un recul de 4,8 % de son activité économique. Mais cet indicateur ne dit pas tout de l'ampleur du choc. Ainsi, souligne l'institut, le PIB *par habitant* "s'est retrouvé [en 2020] à un niveau inférieur à celui de 2000" dans le Grand Est, en Normandie, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire !

5 mai

📌 Pas de répit avant l'été sur le front de l'inflation...

Le pic de l'inflation serait-il déjà atteint en France ? L'augmentation des prix ne devrait pas, en tout cas, dépasser +4,3 % cette année, selon l'assureur-crédit Allianz Trade. C'est 1 point de plus qu'annoncé initialement et, peu ou

prou, le niveau déjà atteint en mars-avril. Sauf que cette flambée ne devrait se calmer réellement qu'au second semestre... et que cette prévision exclut tout embargo sur l'énergie russe (voir ci-après).

▶ **A (re)lire :** Croissance à l'arrêt, inflation au sommet... l'économie française face au risque de la "stagflation"

... en attendant l'embargo sur le pétrole russe

Fin du pétrole russe, début des ennuis en Europe ? L'embargo, envisagé hier par l'UE en riposte à la guerre en Ukraine, ne sera pas sans conséquences sur la France, a admis, ce matin, la ministre de la Transition écologique. Très évasive sur le sujet, Barbara Pompili a néanmoins écarté tout risque de pénurie : « Nous avons des réserves, donc pas la peine de se précipiter vers les stations essence ! (...) On est tranquille pendant de nombreux mois », a-t-elle estimé sur *France Info*, avant de préciser que, « sur le diesel, il peut y avoir quelques petites questions de reroutage du stockage, qui peuvent prendre un peu de temps ». Mais cet embargo pourrait surtout se faire sentir au passage en caisse. « Dès lors qu'on s'écarte [du schéma d'approvisionnement actuel, qui est optimisé], on peut partir sur le principe que ça va coûter plus cher », a déjà indiqué à la presse Olivier Gantois le président de l'UfipEM, l'organisation professionnelle des industries pétrolières.

Le sombre présage de Bruno Le Maire

Et si, en fait, le pire était effectivement à venir ? C'est en tout cas la prédiction, brute de décoffrage celle-là, de Bruno Le Maire, aujourd'hui, en marge d'un déplacement à Evreux (Eure) : « Nous sommes face à des difficultés économiques considérables. Le plus dur est devant nous », a averti le ministre de l'Economie. A l'origine de ses inquiétudes ? « La guerre en Ukraine, la flambée du prix des matières premières et une inflation nouvelle, qui est le premier sujet de préoccupation économique », a-t-il insisté.

Le virage raté de la transition numérique

Bonnet d'âne pour les entreprises françaises. Elles font partie de celles qui ont le moins avancé en matière de transformation numérique, au cours de la crise du coronavirus, d'après une enquête de la Banque européenne